



VIE SYNDICALE

47^{ème} congrès de l'UNSFA à BIARRITZ & la suite ?

"...Non-Syndiqué(e) ?"

Se Syndiquer pourquoi ?

Au moment où sont annoncés les préparatifs pour le prochain Congrès de Metz de 2017, c'est déjà **l'heure des Bilans pour l'édition 2016 de notre Congrès National**. Cette année le degré de fréquentation du congrès comme le niveau de la représentativité des relais de l'UNSFA dans les départements ont tenu leurs promesses ("...500 personnes, ... en provenance de 60 départements).

Ce Congrès des Architectes a bénéficié de la présence d'architectes non-syndiqués. Ils, et elles, ont eu l'occasion d'apprécier ainsi : la richesse des débats (lors d'ateliers, de tables rondes et/ou de conférences), l'excellence des échanges avec les confrères des différentes régions françaises, mais également avec les industriels présents et, de la qualité des invités, témoignant de la crédibilité de l'UNSFA auprès d'Elus, et qui s'est exprimée par la présence de Mme Emmanuelle COSSE, ministre du Logement de l'Habitat Durable.

Vous étiez plus de 50 architectes non-syndiqués à partager cet événement annuel. **L'UNSFa vous remercie tous** de votre présence en espérons que l'engouement suscité à Biarritz se prolonge dans le syndicat le plus proche de l'implantation de votre activité professionnelle d'architecte.

La vertu du Syndicat

L'Architecte est un acteur de notre Economie. La spécificité de notre pratique professionnelle a acquis un réel intérêt pour la qualité de notre cadre de vie. Le temps, lui, a démontré la valeur de son engagement et la plus-value que représente l'Architecte par son habilité à analyser et comprendre son environnement.

La vertu de l'UNSFa est de déployer tous les moyens pour défendre cet exercice. Les membres du Bureau National, autour de Régis Chaumont, président, organisent la représentation du syndicat dans les divers domaines qui encadrent la profession. Et l'architecture syndicale nationale s'est structurée autour des permanents, dont Patrick Julien en est le délégué général.

L'adhésion à l'UNSFa ou à l'un de ses relais locaux par Affiliation - syndicats territoriaux proches ? – participe au professionnalisme de notre activité. La formation continue et l'information en continue sont les deux leviers de notre inscription dans l'époque et dans les exigences actuelles et futurs de notre travail au quotidien. Ces deux prérogatives appartiennent aux missions de l'UNSFa.

Nous sommes, au moment où se déroule notre 47ème Congrès des architectes de Biarritz, à la veille des 40 ans de la Loi sur l'Architecture 77-2 du 3 janvier 1977. Il est bon de rappeler que cet acte assoit l'intérêt public de notre profession au même titre que la qualité du cadre de vie à laquelle doit répondre sa fonction. Nous sommes une "profession réglementée".

L'importance des effectifs de l'UNFA traduit la qualité de sa représentativité dans les diverses instances où elle assure notre représentation. Le niveau de sa représentativité confère à la Voix du Syndicat sa force.

L'UNSFa a une mémoire. Elle est riche du travail de nombreux contributeurs passés et actuels, hommes et femmes militants, qui ont agi pour l'intérêt de tous et pour une profession pour laquelle il est vital de toujours renouveler son inscription dans notre époque et celles à venir.

Nous rejoindre, c'est faire partie d'un groupe dans les camaïeux spécifiques de notre profession réglementée et ceux de notre territoire national. Faire corps autour de nos valeurs communes est l'engagement à partager. Notre savoir et savoir-faire sont est à entretenir, c'est ensemble que nous les protégerons le mieux.

Bon Congrès 2016.

Giovanni SERAFINO

Membre du BNU délégué à la Vie Syndicale